



Fuchs Julien

Sources et archives des mouvements de jeunesse. Préalables méthodologiques à une recherche sur l'univers associatif

Pour citer l'article

Fuchs Julien, « Sources et archives des mouvements de jeunesse. Préalables méthodologiques à une recherche sur l'univers associatif », dans *revue $\mathcal{I}$ Interrogations ?*, N°6. La santé au prisme des sciences humaines et sociales, juin 2008 [en ligne], <https://revue-interrogations.org/Sources-et-archives-des-mouvements,248> (Consulté le 3 juillet 2024).

ISSN 1778-3747

Tous les textes et documents disponibles sur ce site sont, sauf mention contraire, protégés par la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France](#).



Introduction

L'étude de la jeunesse à travers le prisme des mouvements de jeunes (scoutismes, auberges de jeunesse, fédérations d'étudiants, action confessionnelle spécialisée, foyers-clubs, etc.) offre une intéressante occasion d'évoquer les difficultés méthodologiques auxquelles est confronté l'historien ou le sociologue qui entreprend une recherche sur l'univers associatif. En effet, bien qu'institutionnellement constitués et régis par la loi du 1er juillet 1901, les groupements de jeunes fonctionnent au quotidien suivant des logiques souvent informelles voire spontanéistes qui peuvent compliquer la tâche et obliger à questionner les cadres méthodologiques les plus établis. L'objectif de cette contribution est d'évoquer les tensions épistémologiques qui "assaisonnent" et rythment la réflexion (comme les pratiques) du chercheur qui s'attellerait à un monde ainsi alambiqué.

Quel regard considérer pour percevoir le quotidien de ces associations : celui du responsable, souvent partisan, ou celui du jeune qui en vit les activités, parfois distant ? Vers quelles institutions se tourner afin d'identifier les sources qu'elles ont produites ? Quelle démarche adopter aujourd'hui devant le foisonnement des documents divers émis, depuis les années 1980, par des associations souvent prolixes en matière de communication interne ? A la veille d'entamer l'analyse d'un univers pétri d'idéologies éducatives et animé par des hommes de convictions, le chercheur prendra soin d'établir une méthodologie singulière. Nécessairement proche de la démarche herméneutique, l'entreprise peut s'avérer délicate : si l'école a produit des sources d'accès facile, il n'en est pas de même pour la plupart des organisations de jeunes, des pans entiers de leur histoire ayant disparu avec la fermeture des patronages et des maisons des œuvres dans les années 1960-1970 [1].

Pour donner de la consistance au propos, nous extrairons d'un travail de recherche portant sur les mouvements de jeunes d'une région particulière (l'Alsace) [2] des exemples significatifs, et ce avec d'autant plus d'intérêt que l'approche locale fixe elle-même des orientations singulières en matière de traitement des sources.

De quelques difficultés méthodologiques liminaires

Les associations, des objets "multi-face" nécessitant une démarche croisée

La première difficulté à laquelle se heurte l'historien ou le sociologue s'intéressant aux associations tient à la nature même de l'objet analysé, ces groupements étant des structures qu'il est possible d'aborder selon différents angles.

Pour ce qui est des mouvements de jeunes, on pourrait privilégier au premier abord le plus visible de l'association : la manifestation, le rassemblement, le camp. L'étude de ces événements est particulièrement signifiante dans la mesure où ceux-ci révèlent des pratiques et des sociabilités juvéniles autant qu'ils mettent en scène des symboles. Elle n'en est pas moins restrictive par certains aspects : le dixième anniversaire d'un groupement ne reflète bien sûr pas la vie quotidienne de ses adhérents.

On pourrait alors plutôt prendre l'association par le vécu de ses membres, par le récit des formidables aventures de chaque groupe local, de chaque unité, disponible dans nombre de brochures commémoratives. Dans ce cadre, « autant vouloir saisir du sable ! » comme le clame l'historien Christian Guérin [3], tant les expériences et les manières de les conter varient.

Restent les textes et les directives émanant de la tête de l'association. Ici, l'approche tient parfois trop peu compte de l'ordinaire de groupements qui se « vivent au quotidien » comme aiment à le dire leurs acteurs. Elle tend alors à figurer une réalité figée, froide voire docile.

Ces trois perspectives sont donc nécessairement complémentaires. L'accentuation de l'une d'elles, pertinente pour une période ou pour un axe de questionnement donné, l'est moins pour une autre. Le travail sur les associations, surtout celles au cœur desquelles se niche une visée pédagogique (c'est-à-dire des pratiques en même temps que des idéologies), demande donc une démarche croisée, que suggère notamment Jean-Jacques Gauthé dans son travail essentiel d'inventaire des archives des mouvements scouts en 1997 [4].

Une "absence de mémoire" dans les associations ?

La complexité de la recherche sur les associations provient également d'une deuxième difficulté, qui tient à la considération du document d'archive dans celles-ci. Regroupement de personnes ayant le souci de l'action,

l'association se vit au présent, dans les manifestations qu'elle organise, les réunions qu'elle tient. Lieu où prédomine l'oral, le document écrit n'y a de l'importance que s'il est fonctionnel : lorsque les responsables se soucient de le conserver, c'est en sélectionnant ce qui, à leurs yeux, pourrait être utile dans le futur.

Dans les mouvements de jeunes, des éléments tels que les livrets pédagogiques dans lesquels les méthodes sont expliquées aux chefs, les récits de camps ou encore les carnets de souvenirs concoctés par les adolescents n'ont pas toujours été considérés comme utiles. La singularité du groupement de jeunes, pensé comme une "école parallèle", est de mettre en place une « éducation du semblable par le semblable » dont les moyens, centrés sur les savoir-faire et les savoir-être bien plus que sur les savoirs, s'imposent au chercheur comme un axe central de traitement. Or ces aspects ludiques et récréatifs n'ont parfois pas été jugés dignes d'être archivés.

Cette situation a évolué depuis le milieu des années 1980 : à partir du moment où l'interrogation du passé correspond à un besoin collectif voire à un devoir de mémoire, le rapport aux archives change. Désormais moins superflue, l'archive est aujourd'hui convoquée en tant qu'elle est susceptible d'éclairer par le poids du passé les singularités (et les difficultés) du présent. C'est dans cette perspective qu'ont été créées récemment diverses instances chargées de favoriser leur valorisation, comme le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP). Au plan régional, certaines organisations ont patiemment entrepris ce travail d'archivage, sous l'impulsion de cadres persuadés de la nécessité de rendre accessibles leurs documents (la Fédération française des éducatrices par exemple a versé une partie de ses fonds à la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg).

Il n'en reste pas moins que nombre de responsables font aujourd'hui le constat d'une « absence de mémoire » de leur mouvement. Celle-ci, faut-il le souligner, est particulièrement flagrante pour l'avant 1945, nombre de documents (listes d'adhérents, cartes de membres, comptes-rendus d'activités) ayant été détruits en 1940 afin d'éviter le recensement des jeunes par les autorités collaboratrices ou nazies.

Des documents d'archives souvent déconsidérés

La recherche sur les groupements de jeunes se heurte à une troisième difficulté majeure. Celle-ci tient au relatif désintérêt des administrations locales pour les questions associatives. Nous avons dit que jusqu'il y a une vingtaine d'années, les mouvements de jeunesse ne semblaient conserver que les documents qui leur servaient dans leur quotidien. Du coup, bien que faisant depuis des efforts pour classer et répertorier, ils disposent aujourd'hui, dans la plupart des cas, de pièces qui remontent aux années 1980. Le chercheur se tourne donc assez naturellement vers les institutions qui entretiennent ou ont entretenu des rapports avec les mouvements de jeunes pour tenter d'y déceler des traces antérieures, absentes des mouvements eux-mêmes. Attaché par conviction aux papiers et à la valeur du document, il a l'idée que les documents, quand ils n'ont pas disparu, existent dans une forme qui permet, plus ou moins facilement, leur exploitation.

C'est le cas majoritairement (des nuances locales seraient à apporter) pour les archives des services administratifs, répertoriées généralement dans les archives départementales et municipales. Les administrations prioritairement en charge des associations de jeunes (services déconcentrés de la Jeunesse et des Sports, services des Affaires culturelles des préfectures) ont en effet vraisemblablement eu le souci de la conservation. A partir du début des années 1950, des classements parfois rigoureux ont été effectués sous l'impulsion des responsables de ces services, eux-mêmes souvent militants convaincus de l'éducation populaire.

La situation est par contre en général toute autre dans le cas des institutions de tutelle des mouvements. En Alsace par exemple, ni le Consistoire israélite ni le directoire de l'Eglise de la confession d'Augsbourg d'Alsace-Lorraine (culte luthérien) ou le synode de l'Eglise réformée d'Alsace-Lorraine (culte réformé, minoritaire en Alsace) ne conservent de fonds d'archives accessibles des mouvements de jeunesse juifs et protestants. Il en va quelque peu différemment de l'évêché de Strasbourg. Outre certaines pièces officielles conservées aux archives de l'évêché même, la Direction diocésaine à l'apostolat des laïcs qui dépend de celui-ci est en possession d'un grand nombre de documents émanant des mouvements. Mais, entassés, non répertoriés et pour la plupart très dégradés, ces documents ne permettent en aucun cas une exploitation méthodique.

En bref, les sources archivées du monde associatif à destination de la jeunesse sont diffuses, dispersées et hétéroclites. Elles constituent cependant un corpus riche et encore peu exploré. Leur traitement, qui ne peut s'effectuer qu'avec circonspection, nécessite un important effort de recoupement des données. Conscient de ces impératifs, le chercheur s'engageant dans l'exploration du monde des associations de jeunes mobilise alors

des sources, certes inégales, mais variées et potentiellement très significantes.

De la nécessité de considérer un corpus varié

Une recherche sur un univers associatif tel que celui des organisations de jeunes exige à n'en pas douter la constitution d'un champ de sources aussi large que possible. Lorsque l'on considère les archives de ces mouvements, on s'aperçoit que le quotidien y est souvent dissimulé : ce ne sont en effet pas l'usuel, le coutumier ou le normal qui entrent en premier dans la tradition écrite, mais l'exceptionnel, l'inhabituel. De larges pans de la vie quotidienne des groupes ne parvenant pas au chercheur, celui-ci se doit alors d'engager le dialogue avec des sources d'une nature moins formelle. Ici, le recours à l'iconographie (photographies de manifestations, de réunions, images de tracts de promotion) peut être d'une grande utilité dans la mesure où s'y expriment des allégories, des symboles qui tous permettent de faire émerger des pistes d'interprétation originales [5]. Pour explorer la question des sociabilités juvéniles, celle des pratiques pédagogiques et, plus largement, de la vie quotidienne des mouvements, le chercheur se doit donc d'engager un panel important de sources diverses : documents imprimés ou iconographiques, d'origine publique ou privée, d'envergure nationale ou locale, sources écrites ou orales.

L'intérêt des monographies

Les premières sources mobilisées lorsque l'on envisage une recherche sur l'univers des organisations de jeunesse ont un caractère monographique. Les brochures historiques réalisées à l'occasion des anniversaires et jubilé des associations sont notamment incontournables. Fruits d'un travail interne effectué par quelques passionnés, ces documents rassemblent généralement une somme importante d'archives privées et permettent de faire ressurgir des pièces oubliées.



Leur style descriptif, condensé et illustré confère à ces documents une grande valeur informative. Leur contenu est cependant souvent disparate, pouvant aller de l'anecdotique au catalogue complet des actions passées.

Le recours à ce type de sources présentes le plus souvent dans les archives internes des organisations, est néanmoins essentiel pour saisir avec précision les activités des jeunes d'un mouvement. D'un point de vue historique, ce type d'imprimés se multiplie dans les associations à partir de la fin du XIXe siècle. Lorsqu'ils ont été conservés, ces documents sont précieux même s'ils tendent à exposer une image flattée de l'organisation où apparaissent par exemple rarement les tensions internes.

Les archives internes des associations

Les archives dites « ordinaires » des organisations de jeunes, bien que souvent assez limitées pour l'étude de l'avant 1980, constituent le deuxième volet du corpus mobilisé par le chercheur. Constituées des documents qui ont fait le quotidien des mouvements (correspondances, procès-verbaux d'assemblées générales, comptes-rendus d'activités, listes de membres, programmes d'année, budgets, orientations pédagogiques annuelles, reportages photographiques, textes de référence, journaux et bulletins internes), ces pièces sont précieuses parce qu'elles éclairent avec précision l'organisation structurelle des mouvements ainsi que les relations entre adhérents et cadres. Elles demeurent toutefois assez froides et peu adéquates pour prendre la mesure réelle des pratiques et des sociabilités proposées aux membres. Situées généralement dans les locaux mêmes des mouvements, ces archives internes sont parfois aussi confiées à des institutions de conservation. Ainsi l'important fonds de la province d'Alsace des Scouts de France est-il par exemple répertorié aux archives municipales de Strasbourg, ou celui de l'association Jeune Alsace aux archives départementales du Bas-Rhin.

Des archives « officielles » riches en enseignements

Les archives administratives des associations de jeunes représentent également des fonds prioritaires. Essentiellement composées des imprimés officiels de celles-ci (déclaration de statuts, orientations idéologiques et finalités éducatives), les pièces les plus riches font généralement partie des fonds versés aux archives départementales par les services préfectoraux ou les commissariats généraux de la République, ainsi que par les services déconcentrés des ministères. Ceux-ci contiennent d'abondantes données internes aux mouvements (programmes d'année, de stages de formation, comptes-rendus d'activités), mais aussi les courriers échangés avec les administrations et, pièces bien souvent majeures, les dossiers de subvention de ceux-ci. Si le chercheur ne doit négliger aucune source statistique, il doit ici se montrer prudent devant les chiffres évoqués dans ce type de dossiers : l'influence d'une association dépasse toujours le nombre de ceux qui en ont la carte. En outre, les chiffres avancés dans les dossiers de subvention peuvent être gonflés par rapport à la réalité puisque les montants alloués sont le plus souvent fonction du nombre de membres concernés.

Le recours à des sources nationales comme moyen de comparaison

L'ensemble des documents évoqués plus haut permet la collecte de données plutôt internes aux associations ; il met en ce sens à jour des sources d'envergure plutôt locale. L'analyse des relations entre services publics et organismes privés, elle, ne peut que se compléter par la consultation de fonds nationaux tels que ceux des ministères successifs de la Jeunesse et des Sports, versés aux archives nationales. Cette démarche complémentaire permet en effet au chercheur d'accéder à des données communes à l'ensemble des associations françaises (statistiques et études globales sur les mouvements de jeunes, demandes d'agrément).

La portée des archives ecclésiastiques

Les archives ecclésiastiques sont susceptibles de représenter un autre corpus majeur pour l'étude des organisations de jeunes. Si les fonds concernant spécifiquement les associations ayant un lien, distant ou non, avec les Eglises, s'avèrent parfois limités, ceux portant sur l'organisation globale de l'apostolat peuvent par contre être conséquents. Les directives aux prêtres ou aux pasteurs en matière d'encadrement de la jeunesse sont par exemple systématiquement consignées dans les publications officielles des instances confessionnelles et autres annuaires liturgiques. Elles permettent alors d'accéder à la compréhension des enjeux de la mobilisation et de l'encadrement socio-éducatif des populations pour les Eglises.

En outre, la presse religieuse doit retenir l'attention, en particulier les publications où des informations sont données aux parents et aux enfants concernant les objectifs et les activités des associations ou mouvements de jeunes d'une paroisse (revues *Paroisse vivante* pour la communauté catholique et *Kadimah* pour la communauté juive par exemple en Alsace).

Des sources précieuses : les archives privées

Les documents conservés par d'anciens responsables ou membres des mouvements constituent le dernier type de sources écrites mobilisables par le chercheur. Leur traitement requiert une réelle distance. Résultant le plus souvent du hasard des rencontres, la consultation et l'exploitation de ces documents peuvent entraîner un effet de "personnification" qui augmente le risque de distorsion des réalités étudiées. Il n'empêche, la mémoire des associations se trouve en grande partie chez ceux qui ont fait l'histoire de celles-ci. La consultation de tels types de fonds, malgré l'extrême dispersion des détenteurs potentiels, est donc primordiale ; elle est d'une grande richesse, spécialement en matière d'iconographie, et notamment pour les périodes pour lesquelles les fonds publics sont rares (1918-1945 en particulier).

Un indispensable recours aux sources orales

Si la recherche menée sur les associations de jeunes accorde de l'importance aux documents personnels, elle gagne enfin beaucoup à s'appuyer sur le recueil de témoignages. Pour l'historien, considérer les mots de ceux qui vivent encore aujourd'hui, parfois plus de soixante-dix ans après leur implication dans les associations, est en effet plus qu'une nécessité : un devoir. Cette démarche doit nécessairement, dès lors qu'elle est envisageable, accompagner l'histoire ou la sociologie des associations, dans la mesure où la vitalité de celles-ci hérite avant tout de la conviction militante de leurs acteurs.

Certes, le maniement de ces méthodes d'investigation orales contient des difficultés majeures. Lorsque le recours au témoignage oral est possible, il faut s'en méfier, car ceux qui répondent sont souvent des militants plus que des sympathisants, des dirigeants plus que des militants, des responsables fédéraux plus que des dirigeants "de base". En outre, la mémoire, portée par des agents sociaux, est représentation affective du passé c'est-à-dire oubli et construction [6]. En ce sens, les « voix qui viennent du passé » comme le dit Philippe Joutard [7] sont toujours suspectes au chercheur, dont la mission est de les « confirmer » ou de les « infirmer » [8]. Il n'en reste pas moins indubitable que, dans le cas des associations de jeunesse en particulier, l'analyse historique ou sociologique de l'éducation populaire, cette belle utopie empreinte d'enthousiasmes et de spontanéités, fait appel aux imaginaires et aux croyances et ne peut que largement s'enrichir d'une dissection des discours.

Négligence, attention ou humilité excessive des responsables ? Les mouvements de jeunes ont souvent « dévoré » leur mémoire, pour reprendre une expression de Christian Guérin [9], avant même de chercher à la valoriser. Or la mémoire est la vie : lorsqu'elle se perd, l'histoire devient opaque et, avec elle, certains traits singuliers du présent se ternissent. Dans ce cadre, le chercheur qui s'intéresse à cet univers associatif devient souvent, malgré lui, un passeur de mémoire, ce qui complexifie d'autant plus une tâche déjà rendue ardue par la difficulté d'accéder aux archives et aux sources, ainsi que par l'éparpillement et la multiplicité de celles-ci. Mais c'est sans doute aussi dans ce cheminement que se dévoile toute la richesse de l'objet considéré : en confrontant la mémoire à l'histoire, ce n'est rien moins que l'identité de ces associations qui s'éclaircit.

Notes

[1] G. Cholvy, « Les organisations de jeunesse entrent dans l'histoire », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, n°217, juil.-déc. 2000, p. 347-361.

[2] J. Fuchs, *Toujours prêts. Scoutismes et mouvements de jeunesse en Alsace, 1918-1970*, Strasbourg, La Nuée bleue, 2007.

[3] C. Guérin, *L'utopie Scouts de France*, Paris, Fayard, 1997, p. 2.

[4] J.-J. Gauthé, *Le scoutisme en France*, Montpellier, CREM, 1997.

[5] H. Hundbischler, « Les mots et les choses, les images et les choses, les choses et les hommes », in *Mots et choses de l'ethnographie de la France*, C. Bromberger, K. Beitzl, I. Chiva, Paris, MSH, 1997, p. 195-209.

[6] D. Voldman (Dir.), « La bouche de la Vérité ? », *Cahiers de l'IHTP*, n°21, oct. 1992.

[7] P. Joutard, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983.

[8] P. Nora, « Entre mémoire et histoire », in *Les lieux de mémoire*, P. Nora (Dir.), Paris, Gallimard, 1984, t. I, p. XVII-XLII.

[9] C. Guérin, « De l'élitisme au scoutisme paradoxal », in *Le scoutisme et la rééducation dans l'immédiat après-guerre* :

lune de miel sans lendemain ?, M. Gardet, F. Tétard (Dir.), Marly-le-Roi, INJEP, 1995, p. 14.